

Aires de repos sur les itinéraires cyclables de longue distance

Recommandations

Version de juin 2013



Document élaboré dans le cadre du Plan Wallonie cyclable



Wallonie

I. PRÉSENTATION DE QUELQUES EXEMPLES DANS DIFFÉRENTS PAYS

Vennbahn (Lux, Bel, All)

Contenu:

- Bancs avec une table au moins.
- Protection contre les intempéries à recommander. Minimum un abri de 2,5 m X 4 m.
- Arceaux simples (les râteliers bas pour roues sont inappropriés).
- Poubelles : réduits à des emplacements situés d'une façon centrale.
- Panneau d'info.

Situation:

- Choix des points de vue les plus beaux.
- Tous les 5 km au maximum.

Autre contenu optionnel :

- Chaises longues (en bois) à placer dans des endroits protégés et tranquilles.

La Loire à vélo (Fr)

Les photos ci-dessous illustrent le cas d'une aire de repos avec : toilettes, table, eau potable et appui pour vélo chargé.



En fonction des communes.

Distinction « aires de repos » et « points relais ». Les points relais offrent une large gamme de service allant jusqu'à l'hébergement (location vélo, resto/café, téléphone, internet, poste de secours, sanitaire, etc).

Les relais vélo sur les itinéraires véloroutes et voies vertes (Fr)

La mise en œuvre du schéma national des véloroutes et voies vertes en France suppose que des structures d'animation soient créées le long des itinéraires pour l'accueil, le confort et l'information des cyclistes et des autres usagers non-motorisés.

De même que l'on ne conçoit pas de réseau ferroviaire sans gare, de voie d'eau sans port ni halte fluviale, la réalisation du réseau véloroutes et voies vertes nécessite la création d'un certain nombre de points d'accueil des usagers. Leur localisation est un facteur important d'attrait de ces véloroutes et voies vertes. Hiérarchisation des relais vélo : les relais vélo doivent être situés à intervalles réguliers sur l'itinéraire étudié dans sa globalité et proposer des équipements adaptés au contexte local. Hiérarchisée, leur implantation visera à favoriser dans le même temps l'intégration sociale, la mise en valeur du patrimoine urbain ou rural existant (ou à créer), de bonnes conditions d'insertion paysagère et environnementale avec traitement des abords.

Pistescyclables.ca

Au Canada, les itinéraires cyclables sont cotés de 1 à 10, avec 10 critères valant 1 point et d'autres critères sans point. Ce n'est donc pas exactement pareil, mais les critères sont intéressants.

Les critères pour lesquels un point est accordé :

Stationnements.

- Aires de pique-nique (coin repas avec au moins une table).
- Abri.
- Eau potable.
- Toilettes.
- Douches.
- Propreté / entretien.
- Décor : arches, statues, monuments.
- Panneaux d'information avec une carte, sur l'histoire du lieu, la faune ou autre sujet.
- Barrières aux intersections.

Exemple de critères sans point : bâtiments de service, patrouille, pompe à air...

EuroVelo3 (Bel, extrait du rapport)

Actuellement, peu d'aires de repos (pique-nique) sont présentes sur l'itinéraire. Seule la Maison du Tourisme de Herve présente une véritable halte pour cyclistes. Mais il est assez facile de trouver proche de l'itinéraire des établissements pour se restaurer.

Objectif à court terme :

Cartographier les aires possibles de telle sorte que tous les 15 km, le cycliste puisse trouver un espace pour pique-niquer à l'abri des intempéries.

- Labelliser certains lieux publics pour l'accueil des cyclistes avec possibilité de pique-nique.

Objectif à moyen terme :

- Réaliser des aires de repos suivant des critères de qualité et éventuellement dans des lieux emblématiques avec départ de balade, sentier didactique, panneau d'explications...

Les critères pour une aire de repos (EuroVelo en général):

- Protection contre le soleil et la pluie.
- Toilettes.
- Et, si possible, un point d'eau potable (source ou eau de distribution).

Cotation du parcours à ce sujet :

- Excellent si tous les 15km.
- Bon si tous les 30km.
- insuffisant tous les 40km.

Stations services vélo (Fr)

<http://www.altinnova.com/fr/altinnova-produits-velos/stations-services-velos>

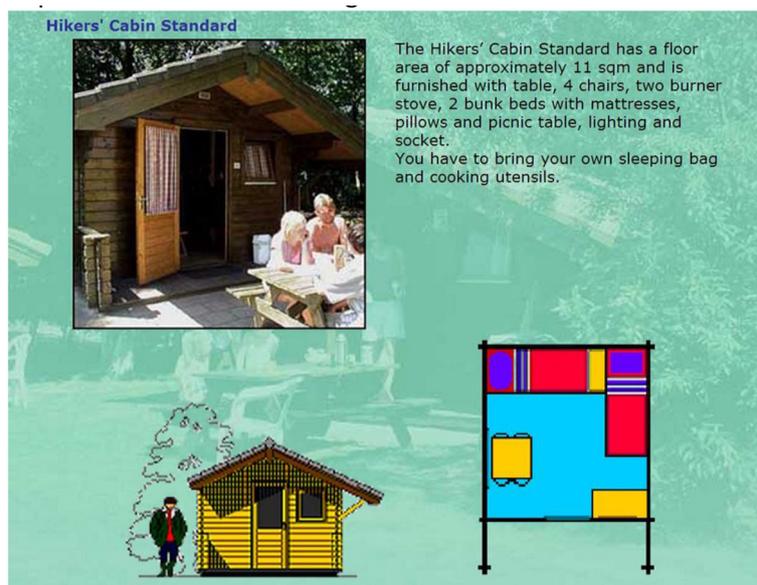
Station de gonflage, nettoyage, réparation
Fontaine d'eau potable



Solutions d'hébergements « light »

Trekkershutten (NL, Flandre)

Qu'est-ce que c'est ? C'est une cabane en rondins où quatre personnes peuvent y passer la nuit. Vous pouvez trouver ces hébergements économiques dans des campings et des centres de loisirs. La plupart sont situés sur ou à proximité immédiate de routes cyclables de longue distance. Grâce à sa conception, les cabines sont adaptées pour tous les âges. Chaque cabine est équipée d'une table, de chaises, quatre lits et des équipements simples de cuisine. Vous avez juste besoin de prendre un sac de couchage et une taie d'oreiller.



Aire de camping autorisé (DK)

Au Danemark, bien que le camping sauvage soit interdit, il existe des aires de bivouac autorisées. Celles-ci ne disposent d'aucune infrastructure et seule une aire enherbée est disponible.

II. PROPOSITION POUR LA RÉGION WALLONNE

	Aire de repos complète	Aire de repos basique
Une table et deux bancs	obligatoire	obligatoire
Abri (minimum 2,50 x 4,00 m) comprenant une table et 2 bancs	obligatoire	
Poubelles	obligatoire	obligatoire
Barrière d'appui pour vélos	obligatoire	obligatoire
Arceaux vélos	obligatoire	
Toilettes	obligatoire	
Point d'eau potable	obligatoire	
Panneau d'information (carte du réseau cyclable, services, intérêts touristiques...)	obligatoire	

Facultatif, mais constitue un plus : intérêt paysager, pompe à air, panneau d'interprétation faune/flore/histoire du site, douche, aire de jeux

Localisation :

Tous les 15km : aire de repos complète.

Tous les 5km : aire de repos basique.

Une aire de repos pourrait se trouver en dehors du parcours (par ex : à 300 m dans un parc) et être signalée correctement à partir de et vers l'itinéraire.

Entretien et nettoyage :

L'entretien de l'ensemble des équipements (barrières, tables, bancs...) et des abords (végétation...) est primordial pour maintenir des sites accueillants et sécurisés. C'est pourquoi il faudra veiller à ce que les fréquences d'intervention correspondent aux besoins, le premier étant la propreté des lieux : ceux-ci devront être nettoyés régulièrement. Dans une situation idéale, ces tâches pourraient être prises en charge par le gestionnaire de l'entretien du réseau (SPW, commune...).

Divers :

- Il faudra tenir compte de l'expérience de la Vennbahn et de l'Eurovelo3 concernant les prescriptions techniques relatives aux abris. Ces deux expériences serviront également de référence pour les aspects financiers.
- Les aires de repos pourraient être subsidiées par le CGT.
- Proposer d'utiliser des symboles pour la signalisation (exemple : un robinet pour signaler un accès à l'eau potable).



Exemple d'aire de repos sur le RAVeL Ligne 48 (Vennbahn) à la gare de Sourbrodt.

Aires de repos sur les itinéraires cyclables de longue distance

Recommandations

Version de juin 2013

Réalisé avec la collaboration de :

Pro Velo